

50^{ème} RALLYE NATIONAL DE LOZERE

Additif N°1

Programme et Horaires

Vendredi 27 avril 2018

16H15 à 20H30 Mise en parc fermé, Parking Chattemale - Florac

Samedi 28 avril 2018

07H55 Sortie du parc fermé, Parking Chattemale - Florac
08H00 Départ de la 1^{ère} étape – Podium Esplanade Marceau Farelle – Florac
17H33 Arrivée de la 1^{ère} étape (1^{er} VHC) – Rue Marthe Boissier – Florac
 Passage sur le Podium
 Mise en parc fermé, Parking Chattemale - Florac

Dimanche 29 avril 2018

07H55 Sortie du parc fermé, Parking Chattemale - Florac
08H00 Départ de la 2^{ème} étape – Podium Esplanade Marceau Farelle – Florac
13H15 Arrivée finale (1^{er} VHC) – Rue Marthe Boissier – Florac
 Remise des prix sur le Podium
 Mise en parc fermé, Parking Chattemale - Florac

Article 1.1P.OFFICIELS

Adjoint au Directeur de Course :

Nathalie CHANTAGREL (Licence N°9549) absente non remplacée

Directeur de Course délégué aux E.S :

Carmen BELCHI (licence N°8747) devient Directeur de Course délégué ES 1.3.5.7.8

Guillaume FAYET (licence N°162390) devient Directeur de Course délégué ES 2.4.6 et délégué Inter ES 7.8

Sylvie MONTET CAZES (licence N°205244) devient Directeur de Course délégué Inter ES 1.3.5.7.8

Directeur de Course Chargé de la vérification de la Publicité

Sébastien PIC (licence N°57085) est ajouté

Juge de Faits

Jean Luc DEVRIESE (licence N°3158) directeur de course ES 2.5.8 devient juge de faits

Françoise DEVIN VISTE (Licence N°6293) est ajoutée

Commissaire Technique :

Sébastien BOUSQUET (licence n°243494) est ajouté

Le 50^{ème} Rallye National de Lozère compte :

- Pour la 1^{ère} Etape : 27 Postes de commissaires – 65 commissaires – 32 extincteurs – 4 ambulances

Article 1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages devront présentés obligatoirement au **CH Vérifications Techniques, auprès de relations concurrents**, l'original de leur permis de conduire et l'original de leur licence.

Article 3.1.11.1P. Les droits d'engagement avec la publicité facultative des organisateurs sont fixés à :

- 600,00 €
- 500,00 € pour les équipages (pilote et copilote) licenciés à l'ASA Lozère

Article 4.3.2.3P. Parc ou zones d'assistance

Une zone d'assistance de 10 minutes avant la 1^{ère} ES sera située Place de l'Orme à Barre des Cévennes. Cette zone est destinée au changement éventuel de pneumatiques, à l'exclusion de toute autre opération avec aide extérieure.

L'accès de la zone sera strictement limité aux véhicules d'assistance de moins de 3,5 Tonnes

Un seul véhicule par voiture de compétition engagée avec au maximum deux personnes à bord sera autorisé à pénétrer dans la zone.

La zone sera surveillée par des juges de faits désignés à cet effet.

Article 5.1P. PUBLICITE

Publicité OBLIGATOIRE

Plaque de Rallye :	Carrefour Market Florac
Panneaux de Portières :	Clinic Auto Marvejols Région Occitanie Conseil Départemental de la Lozère Commune de Florac 3 Rivières Restaurant la Salamandre Flauraud Val'Bois SB Travaux

Plaque d'Immatriculation Avant : Lauze Boissons

Publicité OPTIONNELLE

Bandeau Pare Brise Coté Copilote : Florac Contrôle

Bandeau Pare Brise Coté Pilote : GT2I

6.1P. DESCRIPTION

Le 50^{ème} Rallye National de Lozère représente un parcours de 402.5 kms au total.

Il est divisé en 2 étapes et 5 sections. Il comporte 8 épreuves spéciales (dont 3 différentes) d'une longueur totale de 140.000 km.

ES1, 3, 5 :	Le Pompidou	(20,200 km)
ES 2, 4, 6 :	La Croix de Bourel	(13,200 km)
ES 7, 8 :	Le Pendedis	(19,900 km)

10.1P. REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le dimanche 29 avril à partir de 13H20 sur le podium d'arrivée du rallye, Esplanade Marceau Farelle à Florac

Fait à Mende, le 20 Avril 2018

Le Comité d'Organisation

Sous réserve d'acceptation par le Collège des Commissaires Sportifs